OCTOBRE 2009

Le Châtelleraudais

MAGAZINE D'INFORMATIONS MENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT

OBJECTIF emploi

VOIR DOSSIER PAGES 8 À 11

Soutenir l'emploi, aider la création

ALORS LES JEUNES,
ON FAIT MOINS
LES MALINS ?

VOTRE ÂGE
= VOTRE % de
RÉDUCTION*
SUR VOTRE MONTURE

JUSQU'AU 28 NOVEMBRE

GrandOptical

C. Cial Leclerc - Châtellerault
Magasin ouvert 6 jours sur 7 - Tél. : 05 49 20 15 80

05.49.93.16.54 | www.bustac.com

tac
GROUPE Keolis

Les TAC
desservent les communes
de la Communauté
d'Agglomération
du Pays Châtelleraudais

Pays Châtelleraudais
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Orthopédie
DUVERGER

VENDOME
Votre corps
dans un écrin
de velours
Modèle fourni
avec roulettes,
repose-pieds,...

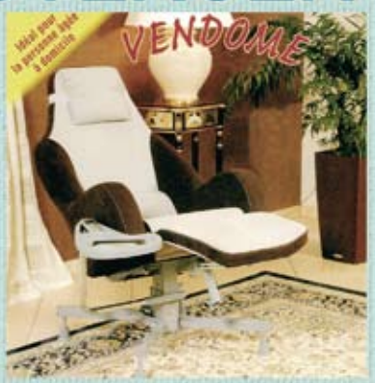

Matériel médical

Orthopédie

Lit médicalisé
hauteur variable électrique
de 34 à 90 cm

Confort
chaussures - fauteuils
21, Boulevard Victor HUGO
86100 CHÂTELLERAULT
Tél. 05 49 21 29 24
agréments toutes caisses - tiers payant

Merci à Vous

Jean Pierre Abelin

Place Churchill, un nouveau souffle !

Merci
à la paroisse Sainte-Marie
et au Père Guitton,
aux commerçants du quartier
pour leur patience,
aux habitants du quartier,
au centre social d'Ozon,
à l'ANRU,
à la SEM habitat,
à Habitat 86,
à Original HA,
à Street life,
à GRDF
et aux élèves du collège
George Sand.

Les 400 ans du pont Henri IV

Merci
au CCHA,
à la Société des sciences,
au Théâtre Populaire
de Châtellerault (TPC),
aux Ateliers de Formation
Théâtre de Châtellerault (AFTC),
à l'École Nationale de Cirque
de Châtellerault (ENCC),
à l'Harmonie du Pays
Châtelleraudais,
aux Bâteliers de la Vienne,
à l'Accueil des Villes
de France (AVF),
au Fourmy Canoë,
au CSAC Canoë,
à l'Office De Tourisme
(ODT) de Châtellerault,
à la Fédération des Acteurs
Économiques (FAE),
à la Maison Pour Tous (MPT),
au CSAC Escrime,
à la Chorale Syracuse
de Naintré
et au lycée Berthelot.

Merci
au Conseil général,
à la Région
et à l'État

Roser Segura et Dominique Toutlemonde
Fondateurs de l'école nationale de cirque

La vie aux étoiles

Après 14 ans à la tête de l'école nationale de cirque, Roser Segura et Dominique Toutlemonde entameront une nouvelle aventure artistique. Depuis 1995, ils ont fait de l'école de Châtellerault l'une des 4 écoles nationales dans l'Hexagone. Ce modèle du genre accueille des artistes du monde entier. Elle a su réunir la confiance des financeurs : État, Agglomération, Région ou Département.

>>> Le Châtelleraudais : En deux mots, pouvez-vous rappeler l'aventure de l'école de Châtellerault ?

>>> Roser Segura et Dominique Toutlemonde : Après un passage à Jaunay-Clan, nous cherchions un nouveau point de chute. Nous avons été invités à Châtellerault pour y donner des spectacles, en décembre 1994. Les Châtelleraudais ont été conquis et depuis, nous n'avons connu que du bonheur grâce à l'accueil et à la fidélité de la ville. Dès la première année, entre le perfectionnement et les ateliers loisirs, l'école comptait déjà 500 élèves. Mais l'obtention de l'option cirque avec le lycée Berthelot, en 1998, a été une étape importante. Nous sommes la seule école en France à proposer cette option.

>>> Le Châtelleraudais :

En plus de cette option cirque unique en France, qu'est-ce qui caractérise l'école ?

>>> Roser Segura et Dominique Toutlemonde : L'école a acquis une très bonne réputation : notamment grâce à une équipe stable, avec 9 enseignants qui ont un vrai sens du travail d'équipe. Nous pratiquons un cirque contemporain, mais nous refusons de nous enfermer dans un style limité et l'école propose une pédagogie d'ouverture. Résultat : nous recevons des artistes professionnels qui viennent du monde entier pour se perfectionner en formation continue.

>>> Le Châtelleraudais : Comment va se dérouler votre succession ? Qu'allez-vous faire ensuite ?

>>> Roser Segura et Dominique Toutlemonde : Fabrice Berthet, qui est enseignant, va prendre en charge la direction pédagogique. Un directeur sera recruté pour la partie administrative : relations avec les partenaires... Nous ne partons pas sur un coup de tête : cela fait déjà cinq ans que nous l'envisageons. La direction d'une école comme celle-ci doit se renouveler. Nous allons nous consacrer à de nouveaux projets, dans le théâtre cette fois et monter deux pièces autour de « C'est la guerre », de Louis Calaferte et de « Don Quichotte », de Cervantès. Les Châtelleraudais auront l'occasion de nous revoir. Mais dans un nouveau rôle !

Propos recueillis par Francis Martin

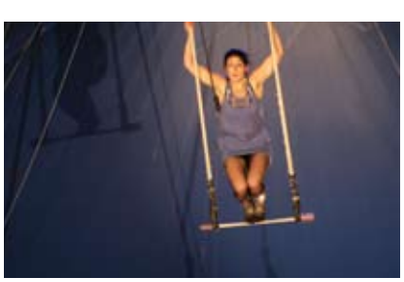

flash

Les nouveaux horaires des déchèteries à Châtellerault

• Déchèterie de Nonnes
Zone industrielle de Nonnes
Le mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le jeudi et dimanche : de 9h à 12h

• Déchèterie de la Massonne
L'Aiguillon nord
Le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le jeudi : de 14h à 18h
et le dimanche de 9h à 12h.

La micro-crèche ouvre ses portes

La microcrèche (9 places) s'adresse aux personnes travaillant en horaires décalés (En fonction d'une convention avec l'hôpital, une partie des places sont pour les enfants dont l'un des parents y travaille, les autres places pour les Châtelleraudais). Située au 5 bis rue Blaise Cendrars, elle est ouverte depuis le 1er octobre de 6h30 à 21h30.
RDV pour inscription avec Claudine MAURY au 05 49 02 56 95

Spectacle des plus de 70 ans

Dimanche 15 novembre à partir de 14h30.
Le traditionnel spectacle offert par la Municipalité aura lieu cette année sur une seule journée.
Réservé aux Châtelleraudais de plus de 70 ans,
Inscriptions : Service Animation Gérontologie du C.C.A.S (5 rue Madame) du 29 septembre au 6 novembre de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30.
Une pièce d'identité sera demandée.
Contact : 05 49 02 56 93

Ciné A en direct de New York

Le Ciné A, boulevard Blossac, propose à partir du mois d'octobre des transmissions des plus grands opéras en direct du Metropolitan Opera de New York ! Une occasion d'apprécier en direct les plus grands opéras avec une distribution inégalable : Tosca, Carmen, Hamlet, le chevalier à la rose…
Les transmissions sont sous-titrées en français et en haute définition.
Vous pourrez même, le temps de l'entracte, entrer dans les coulisses de l'opéra !
Le samedi 10 octobre à 19h : Tosca,
Le samedi 24 octobre à 19h : Aida.
Pour toute demande de renseignement : contactcinea@aol.com

ANCIEN HÔPITAL

Une page se tourne

JC. Bonh, Club photo Les Minimes

En octobre, l'ancien hôpital va ajouter un nouveau chapitre à son histoire. Pendant quatre mois, entre déconstruction et démolition, ce site emblématique de la ville prépare sa reconversion.

"*Une page se tourne, constate,* Thierry Fèvre, directeur du développement local, en charge du projet à la Ville. *La transformation que va subir l'ancien hôpital s'inscrit dans l'histoire du site. Au fil des époques, les lieux ont régulièrement changé d'affectation. Cet espace de vie et de mémoire, auquel sont justement attachés les Châtelleraudais, ne pouvait pas rester indéfiniment comme site de « l'ancien hôpital ». L'opération qui débute en octobre est inéluctable. Après de multiples analyses, on constate que les bâtiments, ajoutés au gré des usages, sont impossibles à réutiliser en l'état. Aujourd'hui, ce patrimoine, dégradé, a fini par peser sur les finances de la Ville.* » Compte tenu de son excellente situation dans l'hypercentre, ce site de caractère, qui s'étend sur plus d'un hectare, mérite qu' on lui redonne toute sa place pour participer à l'attractivité du cœur de ville, en bord de Vienne. 1,16 million d'euros a été budgétisés dans le cadre du plan de relance. Sur le site, à la demande des affaires culturelles de l'État, seuls seront conservés les bâtiments ayant une valeur historique dont l'Hôtel Alamand. (1) Les autres édifices s'effaceront définitivement du paysage urbain châtelleraudais.

Les bâtiments ayant une valeur historique comme l'Hôtel Alamand seront conservés.

Quatre mois de travaux

Dès le début du mois d'octobre :

- 1 mois de préparation de chantier.
- 3 mois de travaux de démolition, y compris le désamiantage par la société STPG d'Availles-en-Châtellerault,
- des sondages archéologiques pour retrouver l'emplacement du rempart de la ville.

En janvier 2010 :

le visage du site aura changé. L'aménagement sur ce site de l'office de tourisme, du pôle "pays d'art et d'histoire" ainsi que l'installation d'un nouveau groupe scolaire pourront débuter. Les espaces restants permettront d'accueillir de nouvelles activités pour faire vivre notre centre-ville. Après 8 ans laissés en friche, l'ancien hôpital entame une nouvelle vie !

(1) Bâtiments conservés : l'ancien internat, bâtiment en surplomb de la Vienne, à l'angle de la rue Deschazeaux, l'Hôtel Alamand et la moitié du bâtiment Gaudeau, bâtisse dans le prolongement immédiat de l'Hôtel.

NOUVELLE ARRIVÉE À LA VILLE

Dorothée Horiot

Chargée de mission prévention et médiation sociale

Dorothée Horiot a pris ses nouvelles fonctions le 23 juin dernier. Fonctionnaire territoriale depuis 1992, elle a commencé sa carrière au centre municipal de santé de Gentilly, dans le Val de Marne. Elle intègre ensuite le service social départemental du Conseil général de la Sarthe. En 2004, elle est nommée coordinatrice de projets de prévention à Chilly Mazarin, ville de 19 000 habitants de l'Essonne.

Deux ans plus tard, elle est chargée de mission prévention et sécurité pour la même commune, son dernier poste avant de rejoindre notre collectivité. « *À Châtellerault, je retrouve les mêmes problématiques de terrain mais sur une échelle différente. Mes missions concernent en effet le territoire de l'agglomération. Elles s'articulent autour de plusieurs thématiques : la tranquillité publique, la coordination des projets sur les comportements à risque. La mise en œuvre de partenariats avec la police et la gendarmerie afin de délimiter les secteurs qui présentent une délinquance avérée. La réalisation de réunions, la création de groupes de travail, afin de fédérer les actions de tous les acteurs de terrain (éducateurs, médiateurs, bailleurs sociaux…). Je suis pour l'instant dans une phase d'observation. Mon collègue Harbi Bouhassoun, qui possède une excellente connaissance du terrain, m'aide énormément à prendre mes marques. Une fois passée cette première phase, nous pourrons travailler sur le fond et inscrire les projets dans la durée.* »

HOMMAGE

Jean-Paul Cardineau

Jean-Paul Cardineau nous a quitté en septembre dernier, à l'âge de 67 ans, des suites d'une longue maladie. Avec lui, c'est une figure bien connue des Châtelleraudais qui disparaît. Il porta notamment le flambeau des courses de fond avec brio, en tant que président de "Courir dans Châtellerault". L'organisation des 10 km et du semi-marathon doit beaucoup à cet ancien professeur de mathématiques, converti sur le tard aux joies du marathon. Une discipline qui le voyait consacré champion de France vétéran en 2001. C'est avec une grande tristesse que nous lui dédions ces quelques lignes.

CHAMPIONNATS DU MONDE DE TENNIS DE TABLE EN SPORT ADAPTÉ

Lassen Moussouni

Vice champion du monde par équipe

En juillet dernier, le Châtelleraudais Lassen Moussouni est monté sur la 2e marche du podium, lors des championnats du monde de tennis de table en sport adapté. Une consécration pour ce sportif de haut niveau.

Originaire de Châtellerault, Lassen Moussouni a commencé à jouer au tennis de table alors qu'il était au collège, à l'IME (Institut Médico Éducatif) de Loudun. « *Un de mes professeurs de sport était directeur de la fédération de tennis de table en sport adapté,* se souvient le jeune homme. *Il m'a proposé de participer à une compétition. J'ai un peu hésité pour finalement dire oui.* » Un très bon choix pour Lassen. De rebonds en amortis, il gravit un à un les échelons.

Il est notamment champion de France junior en 2004. Un palmarès qui lui ouvre les portes de l'équipe nationale. Depuis, il revêt régulièrement les couleurs tricolores lors de compétitions internationales. « *J'ai terminé quatrième lors de ma première participation aux championnats d'Europe en République Tchèque. Il y 2 ans, je suis enfin monté sur le podium, à la troisième place, lors de cette compétition organisée au Portugal.* »

Membre du Pôle France

Le jeune joueur de l'ASTT Châtellerault s'est finalement classé second lors des championnats du monde de juillet dernier en République Tchèque. Après un parcours sans faute, Lassen et ses 5 coéquipiers s'inclinaient en finale. « *Au tour précédent, nous avions pourtant sorti les Japonais, qui étaient parmi les favoris. L'équipe espagnole a eu raison de nous lors d'un dernier match très disputé.* »

Du haut de ses 20 ans, Lassen ne baisse par pour autant les bras.

Il a tout récemment intégré le Pôle France en tennis de table adapté, qui s'est ouvert au CREPS de Boivre. « *Entre kiné, coach et médecin, on est particulièrement bien encadré. Ce sport demande beaucoup de concentration et de réflexion. Ça m'a beaucoup aidé à résoudre mes problèmes d'attention quand j'étais plus jeune.* » La petite balle a encore bien de l'avenir dans les mains de ce droitier aux smashes impressionnants.

Patrick Sitaud.

Nadège Diemert, avec Anne Clauzel et Philippe Dornstetter.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MONTGOLFIÈRES

Nadège Diemert

première femme au classement

Nadège Diemert, la Châtelleraudaise, a participé au championnat de France de montgolfières à Arc et Senans, dans le Doubs, du 10 au 15 août derniers. Après 8 vols et 24 épreuves, elle se classait première femme, et dans les vingt premiers au général sur 43 compétiteurs. Une belle performance qu'elle a partagée avec ses équipiers, Patrick Poussardin navigateur, Anne Clauzel et Philippe Dornstetter.

Gens du voyage : la Ville agit contre les stationnements illicites

Face à des stationnements illicites récurrents, la Ville, la CAPC et le député-maire, Jean-Pierre Abelin travaillent dans 2 directions complémentaires : finaliser les aires d'accueil et simplifier les procédures liées aux stationnements illicites.

La loi impose aux communes de créer :

• des aires d'accueil : pour les stationnements avec peu de caravanes,
• des aires de "grand passage" : pour les plus grands rassemblements (souvent l'été).

Avenue de Kaya, une nouvelle aire d'accueil de 54 places sera terminée début 2010. En attendant, l'ancienne aire située à proximité fonctionne toujours.

« L'Agglomération répond désormais à ses obligations »

L'aire de "grand passage" du Pont de Molle, sur la commune de Cenon, est terminée et peut accueillir 130 caravanes. « *L'agglomération était dans l'illégalité jusqu'à cette année, elle répond désormais à ses obligations* », indique le président de la CAPC, Jean-Pierre Abelin.

Alléger et rendre plus efficaces les procédures

Il faut bien l'avouer, lorsque les caravanes stationnent illégalement, les procédures sont complexes : le Maire saisit le Préfet puis la police pour qu'elle constate par procès verbal l'occupation illicite. Ensuite, le PV est envoyé au Préfet qui peut décider de mettre en demeure les gens du voyage de quitter leur stationnement s'il estime qu'il y a des risques pour la salubrité et la sécurité publiques. Les gens du voyage ont ensuite 24 heures pour saisir le tribunal administratif qui a 72 heures pour statuer avec un appel possible.

Cette procédure ne peut être déclenchée que si la commune respecte les obligations légales d'aire d'accueil. Elle ne concerne que le lieu précis du stationnement.

Cette démarche reste trop lourde pour des communes qui ont fait des efforts pour respecter la loi.

Le député-maire Jean-Pierre Abelin travaille donc actuellement sur une proposition de loi pour simplifier la procédure. L'idée : étendre l'application des mises en demeure sur plusieurs lieux pour éviter tout risque de délocalisation du stationnement une fois l'évacuation obtenue.

REGARD

Marion Favreau, chargée de mission pour les gens du voyage

Arrivée le 1er septembre dernier, Marion Favreau a pris en charge le dossier des gens du voyage. Après son diplôme de Master 2 "management des collectivités locales", Marion a eu une première expérience professionnelle auprès des gens du voyage à Poitiers. « *Ma mission revêt tous les aspects : scolarisation, réglementation, gestion des aires d'accueil... Je travaille en relation avec de nombreux partenaires, comme les services de l'Etat ou encore l'association départementale pour l'accueil et la promotion des gens du voyage* », indique-t-elle.

Didier Dumousseau : Détecter de nouveaux gisements d'emploi

Depuis avril dernier, Didier Dumousseau est chargé de mission emploi et économie sociale et solidaire à la CAPC. Il côtoie le domaine de l'insertion dans le châtelleraudais depuis 20 ans. Il a été conseiller à l'emploi à l'ANPE, chargé de projet à la mission locale et responsable de l'équipe Passerelle dédiée à l'emploi et à l'insertion au Conseil général. Il connaît donc bien les problématiques du bassin châtelleraudais. Depuis avril, il accompagne, dans leurs démarches, l'ensemble des structures d'insertion par l'économique et acteurs de l'emploi du territoire. « *Mon rôle consiste notamment à requalifier l'offre d'insertion sur le Pays Châtelleraudais. L'enjeu est de détecter de nouveaux gisements d'emploi.* »

OBJECTIF emploi

Bonnes nouvelles pour l'emploi

LA VISITE DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE, CHRISTIAN ESTROSI

Le 26 août dernier, une bonne nouvelle tombe : le groupe Délipapier installe une usine à Ingrandes. 210 nouveaux emplois pour le bassin Châtelleraudais. Autres initiatives : des conventions et des financements pour revitaliser le bassin. Enfin, du côté de l'activité commerciale, ça bouge aussi avec de nouvelles enseignes au nord de la ville et des nouveautés du côté de la FAE.

Délipapier : 210 emplois directs créés et 150 emplois indirects

La rentrée a débuté par une bonne nouvelle pour le bassin châtelleraudais : le 1er septembre dernier, Christian Estrosi, ministre chargé de l'Industrie, venait à Châtellerault officialiser l'installation de l'usine Délipapier à Ingrandes.

« *Délipapier est une entreprise spécialisée dans le papier sanitaire,* explique le maire, Jean-Pierre Abelin. ***Elle va investir 120 millions d'euros pour installer une nouvelle unité. Il est évident que lorsque l'on investit cette somme, ce n'est pas pour délocaliser du jour au lendemain…*** ». Ingrandes était en concurrence avec des sites français et étrangers. Châtellerault ne pouvait pas concourir : le groupe cherchait un terrain de 30 ha situé près de la Vienne et d'accès direct à la voie ferrée. Seule Ingrandes offrait cette possibilité. « ***Mais il est évident que tout le bassin châtelleraudais va en bénéficier*** » indique Jean-Pierre Abelin.

Le plus gros investissement industriel depuis les Fonderies du Poitou

Conscient de l'importance de cette installation, le bureau de la communauté d'agglomération a voté une aide de 500 000 € sur les 3 millions que la CAPC avait obtenu de l'État (Fond National d'Aménagement du Territoire). Outre les 210 emplois directs créés sur ce site, il est prévu 150 emplois externalisés (maintenance, logistique, transports, travaux publics…).
Les salariés du bâtiment et des travaux publics seront les premiers à bénéficier des 120 millions d'investissement prévus. Au total, c'est le plus gros investissement industriel réalisé dans le bassin châtelleraudais depuis les Fonderies du Poitou, en 1977.

Après la signature de l'accord avec Délipapier, le ministre rencontrait les bénéficiaires du CTP pour faire le point notamment en faveur des

OBJECTIF emploi

Feu vert pour le développement de la Désirée

Le 7 septembre, la commission départementale d'aménagement commercial de la Vienne a autorisé de nouveaux commerces à s'installer zone de la Désirée.

Cette commission a autorisé le développement de cette zone : un ensemble commercial de 9 magasins s'implantera sur une surface de vente totale de 8690 m². Ce projet est porté par SCI ***Devimmo Chatel***. Cette décision intervient après l'accord, le 25 novembre 2008, de l'implantation de l'enseigne ***Décathlon*** (ouverture programmée pour avril 2010). Une vingtaine d'emplois crées sont prévus pour ce magasin de 2990 m² de surface de vente et 3200 m² de superficie totale.

Une centaine d'emplois créés

Aujourd'hui, sur les 9 nouveaux magasins qui vont s'implanter zone de la Désirée, on en connaît 4. Le premier est un ***Lidl*** (discount alimentaire) de 970 m² avec la création de 8 emplois à temps plein. ***Conforama*** (équipement de la maison) : 35 emplois sur 2500 m², ***Kiabi*** (équipement de la personne) : 8 emplois sur 1220 m². ***La Table parisienne*** (art de la table et design) : 3 emplois sur 350 m² seront créés.

Il reste encore 5 surfaces à commercialiser,. Trois lots (2000 m², 600 m² et 400 m²) sont dédiés à l'équipement de la personne et aux loisirs et 2 lots (300 m² et 350 m²) à l'équipement de la maison. Un pôle restauration composé de ***Courte Paille*** et de la ***Pâte à pain*** complétera l'offre. L'ensemble sera doté de 594 places de stationnement.

On estime que 75 emplois à temps plein seront créés pour les seules enseignes connues et une centaine si on prend en compte l'ensemble du projet. **Enfin, l'investissement pour l'extension de cette zone est estimé à 10 millions d'euros.**

Le dépôt du permis de construire est prévu pour fin octobre, début novembre 2009.

anciens salariés de New Fabris. Grâce à des formations adaptées et à l'accompagnement personnalisé, beaucoup changent complètement de voie.

A la fin de sa visite, Christian Estrosi s'est engagé à tout mettre en œuvre pour créer 400 emplois supplémentaires dans le cadre du contrat de site et de la convention de revitalisation (voir ci-après).

Le contrat de site, demandé par le maire et obtenu en mars dernier, a permis de réunir 13,5 millions d'euros afin d'attirer de nouveaux entrepreneurs.

Conventions de revitalisation

Des conventions de revitalisation

Les conventions de revitalisation, c'est un « pot commun » auquel contribuent les entreprises d'au moins 1000 salariés qui ont licencié et fermé un établissement. Elles versent au minimum 2 fois le smic par emploi supprimé. Dans le bassin d'emplois châtelleraudais, 4 entreprises sont concernées.

Objectif : l'emploi

Les fonds perçus pour tout le bassin châtelleraudais pourraient permettre de former un fonds commun, de soutenir l'emploi et d'aider les créateurs d'entreprise. Concrètement, 1,5 million à 2 millions d'euros devraient être débloqués ! Ce financement permettrait d'augmenter les aides habituelles à l'activité économique.

Cohérence au sein du dispositif d'aides

Un cabinet d'étude spécialisé, la Sofred, est chargé de définir une structure commune pour porter le dispositif. Il travaille en lien avec tous les partenaires publics ou privés et avec les entreprises concernées. Il rendra son rapport en novembre 2009. *"Toutes ces mesures pour l'emploi et les conventions de revitalisation sont pleine d'espoir pour le bassin châtelleraudais,* indique Alain Guimard, vice-président de la communauté d'agglomération à l'économie. *Elles nous aideront pour la création d'entreprises et d'emplois et nous permettront de sortir de la crise."*

La CAPC et 4 communautés de communes pourraient être concernées

Pour être efficace, la convention de revitalisation doit concerner un vaste périmètre : un bassin d'emploi. 5 collectivités intercommunales sont donc concernées : l'agglomération châtelleraudaise, mais aussi les Communautés de communes du **Val de Gartempe et Creuse,** celle de **Vienne et Creuse,** du **Lencloîtrais**, et celle de **Mâble et Vienne.**

OBJECTIF emploi

Un coup de pouce aux porteurs de projets :

La Communauté d'agglomération du Pays châtelleraudais et la Caisse des dépôts et consignations mettent en place un service d'amorçage de projets sur trois quartiers de Châtellerault.

Dans le cadre de son programme "territoires sensibles", la Caisse des dépôts et consignations a lancé, au début des années 2000, un service d'amorçage de projets. Il a pour objet de favoriser la création d'entreprises par les habitants dans les zones franches urbaines, les quartiers sensibles et en rénovation urbaine. La Communauté d'agglomération du Pays châtelleraudais est éligible à ce programme.

Trois quartiers sont concernés :

Ozon, les Renardières et Châteauneuf. « *Les habitants de ces quartiers, soit environ 10 000 personnes pourront bénéficier de ce programme* », explique Annick Deyna, agent d'animation du service d'amorçage de projets.

Annick Deyna

Le lancement officiel de cette opération a eu lieu le 1er octobre. « *Le but,* poursuit Annick Deyna, *est d'accompagner très en amont les personnes qui ont un projet de création d'entreprise ou qui veulent créer leur propre emploi.*
Notre rôle est de les conseiller et de les orienter vers les différents organismes susceptibles de répondre à leur besoin. Nous nous sommes entourés d'un réseau de partenaires importants (voir encadré). Mais, nous ne sommes pas là pour apporter une aide financière ». Pour la 1ère année, le budget de ce dispositif sera financé à 50 % par l'agglomération et à 50 % par la Caisse des dépôts et consignations.

Intégrer le quartier dans la vie économique

Ce service doit permettre d'équilibrer le tissu économique du quartier, en donner une image positive et l'inscrire dans le projet économique de l'Agglo. S'il permet de détecter des projets latents, d'aider à leur formulation et leur mise en œuvre, l'amorçage de projets doit également sécuriser les initiatives et prévenir les échecs.
Depuis quelques années, Poitiers bénéficie de ce dispositif. En 2008, 114 porteurs de projets sont venus frapper à la porte de ce service. Les conseils de l'amorçage de projets ont permis le démarrage de 33 activités nouvelles en 2009. Aujourd'hui en France, une trentaine de territoires disposent d'un service d'amorçage de projets.

Les partenaires

Le service d'amorçage de projets pourra s'appuyer sur les compétences de différents organismes comme : les chambres consulaires, l'association pour le droit à l'initiative économique, le Pôle emploi, la MEEF, l'Aceascop. Le Conseil régional et général ont également été sollicités. « *Il s'agit de l'ensemble du réseau d'appui à la création d'entreprises* », confie Annick Deyna.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les salariés de chez Fabris ont reçu, avant le 7 septembre, la prime exceptionnelle de 12 000 euros s'ajoutant aux indemnités légales de licenciement.

CTP = contrat de transition professionnelle : pour tout licencié économique d'une entreprise de moins de 1000 salariés, 97 % du salaire net et un accompagnement personnalisé pour se reconvertir.

Le projet de pépinière d'entreprises, zone René Monory, avance. Une pépinière héberge des créateurs d'entreprise en mutualisant des outils essentiels : accueil, secrétariat, logistique, salles de réunion... Les créateurs font ainsi des économies de gestion pour s'installer.

PORTRAIT

Michel Terrasson

entreprises : t de l'étude

Zone d'activités René Monory

Aujourd'hui, le projet prévoit l'installation de cet équipement sur 1300 m². La Communauté d'agglomération est le maître d'œuvre du projet et *« attend les premières conclusions de l'étude de immobilière préalable »* indique Patrice Bosquet, membre du cabinet du Président de la CAPC.

Zone d'Argenson : un site en pleine évolution

« Les conseils m'ont bien aidé »

À 36 ans, Michel Terrasson était salarié de l'entreprise Isoroy qui a fermé ses portes. Depuis un petit moment, un projet lui trottait dans la tête : créer sa propre entreprise. Au chômage, il a peaufiné son projet. Mais, les démarches administratives, nombreuses et complexes, peuvent rebuter plus d'un porteur. Il s'est rendu au service amorçage de projet et Annick Deyna l'a orienté vers différentes structures. *« Les conseils qu'elle m'a apportés m'ont bien aidé, notamment pour monter le dossier d'obtention de la bourse tremplin »,* explique Michel Terrasson. Ce dernier vient d'ouvrir son entreprise : *Meca TP.86* spécialisée dans la maintenance d'engins de travaux publics. Une activité unique sur Châtellerault.
« Il est plus facile de se déplacer avec un camion sur un chantier que d'amener un engin dans un garage », justifie Michel Terrasson. Avec son camion de dépannage, il rayonne sur la Vienne et les départements limitrophes.

OBJECTIF emploi

La FAE va déménager aux halles

Depuis 1998, la Fédération des acteurs économiques du Châtelleraudais (FAE) était installée dans la "Maison du gardien", square Gambetta. *« Nous voulions être plus visibles et accessibles,* expliquent Patrick Meillaud, le président, et Henri-Marc Euvet, le coordonnateur permanent. *Nos activités progressent et nous étions à l'étroit à la Maison du gardien. »*

Au cœur de ville

La FAE fait ses cartons pour déménager début novembre au 1er étage des halles, place Dupleix. Quoi de plus central que ce lieu autrefois appelé "place du commerce"? C'est bien l'avis d'Henri-Marc Euvet : *« Nos opérations actuelles, notamment la carte « Achâtel + » impliquent d'être en plein centre-ville et à proximité immédiate des commerces. »* En d'autres termes, les halles, un lieu idéal pour promouvoir le commerce de proximité !

Nouvelle adresse
(quand le déménagement sera effectif) :
FAE - 40, place Dupleix
Téléphone (inchangé) : **05 49 02 08 61**

La FAE sur le marché d'Ozon

Du 30 septembre au 14 octobre, la FAE et la ville proposent plusieurs animations sur le marché d'Ozon pour promouvoir le commerce de proximité : service de grooms pour porter les courses, stand pour informer sur les nouveaux parkings…
Renseignements : FAE : **05 49 02 08 61**

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'équipe permanente de la FAE
Présidée par Patrick Meillaud, patron du magasin "Territoire d'homme", la FAE emploie trois personnes pour ses différentes actions auprès du public.
Une secrétaire accueil : Sandrine Fougeron, un coordinateur : Henri-Marc Euvet et une jeune apprentie, Pauline, a également rejoint l'équipe depuis plus d'un an. Elle est chargée notamment des opérations événementielles.

A 5 mn de Châtellerault

Location de salle avec cuisine équipée.
Hébergements sur place.

Mariages
Communions
Baptêmes
Anniversaires

Tarifs réduits pour toutes manifestations en Oct ou Nov 2009

Séminaires
Location salles
Gîtes
Studios meublés

Les Logis de la Rimbertière - Thuré
Contact : Sylvie Longeau – Tél : 06.75.73.20.38
Site internet : www.larimbertiere.fr
Email : info@larimbertiere.fr

Le bon réflexe pour retrouver votre confort.

Mensualités réduites jusqu'à **60%***

Regroupement de crédits Reflexis
Allégez vos remboursements en réunissant tous vos crédits.

Allianz Banque

* Offre soumise à conditions
Voir conditions auprès de votre interlocuteur, intermédiaire en opérations de banque - Prêt amortissable à taux fixe ; frais de dossier = 1,5% du montant du crédit, plafonné à 1000 €. Offre réservée aux particuliers et sous réserve d'acceptation du dossier par Allianz Banque.
Aucun montant, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêt d'argent.
Allianz Banque : Société Anonyme au capital de 202 013 361 - 572 199 461 RCS Nanterre – FR 655 721 994 61
Etablissement de crédit agréé par le CECEI - Intermédiaire d'assurance – N° ORIAS 07033258
Siège social : Tour Neptune – 20 place de Seine La Défense – 92400 Courbevoie

Jean-Claude LONGEAU
4/5 avenue Adrien Treuille
86100 CHATELLERAULT
Tél : 05 49 21 28 46
jean_claude.longeau@agents.agf.fr
ORIAS 07 003 734

Guy Hoquet
L'IMMOBILIER

vous **vendez ?** vous **achetez ?**
vous **louez ?**

En poussant la porte de votre agence...bénéficiez d'un ensemble de services liés à votre projet immobilier : **la vente, l'achat, le financement et la location.** Profitez également d'une estimation de votre bien 100 % gratuite sans engagement de votre part !

www.guy-hoquet.com

Votre agence Guy Hoquet l'Immobilier
4/6 avenue Treuille – CHATELLERAULT
05 49 85 26 56 - chatellerault@guyhoquet.com

NOUVEAU

Location temporaire de bureaux

Idéal pour lancer une activité ou pallier à un besoin ponctuel de bureaux.

- ☑ *Des bureaux meublés de 15 à 200 m2*
- ☑ *Durée d'occupation à partir de 2 jours (pas de limite de durée)*
- ☑ *Un loyer tout compris (électricité, climatisation, entretien, ménage)*
- ☑ *Des prestations à la carte (secrétariat, accueil téléphonique et/ou physique, reprographie, téléphone, internet, salle de réunions...)*

6 avenue Treuille - 86100 CHATELLERAULT
Renseignements : 06 07 75 80 90

La flexibilité au service de votre activité

Business Solution

Les services à domicile en vogue

Tatiana Dapremont : le bien-être chez soi

Ravissante russe arrivée en France il y a 7 ans, Tatiana vient de lancer son activité d'esthéticienne à domicile. « *Ce travail m'attirait depuis longtemps. J'ai suivi des cours à Poitiers, et j'ai obtenu le diplôme d'État,* indique t'elle. *J'ai acheté le matériel pour exercer mon métier directement chez mes clients.* ». Tatiana Dapremont est installée depuis janvier en micro-entreprise.

100 % bio

« *Je commence à me faire une clientèle fidèle. Je propose des produits 100 % biologiques. De nombreuses marques mettent le "bio" en avant alors que les produits contiennent des substances chimiques. Ceux que j'utilise sont certifiés entièrement naturels.* » Tatiana propose tous les soins d'esthétique, de l'épilation aux soins du corps. Elle se déplace chez ses clients en transportant sa table de travail - 17 kg tout de même - et ses divers instruments. « *Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ma clientèle principale n'est pas composée de personnes âgées, mais plutôt de femmes qui manquent de temps…* » conclut-elle.

Contact : **06 37 54 63 61**

Chrystelle Sardain libère le temps !

L'activité de Chrystelle Sardain part d'une idée simple : faire gagner du temps !

« *J'ai créé mon activité le 1er février : un service de courses pour les particuliers et les professionnels.* explique t-elle. *Une personne me contacte, me donne sa liste : les produits et marques qu'elle souhaite. Je fais les courses et les dépose chez elle. Même chose pour une entreprise. Par exemple, un électricien est bloqué sur un chantier et a besoin d'une pièce urgente. Je la lui livre. Résultat : un gain de temps pour son entreprise…* »

Administration, repassage au poids…

Chrystelle se déplace jusqu'à 25 km autour de Châtellerault. Ses prix sont raisonnables. A partir de 4,93 euros, elle peut livrer sur Châtellerault. Mais ce n'est pas tout ! « *Je réalise aussi des démarches administratives ou j'apporte mon aide en comptabilité. Je soulage mes clients de tâches qui apparaissent comme des corvées : le repassage en fait aussi partie !* » ajoute-t-elle.

« *Je prends le linge à domicile, je le pèse devant le client, je le repasse et le livre* ». Pour elle, le repassage au poids évite tout malentendu.

Elle réfléchit déjà à développer son activité et à s'installer dans un local en centre-ville. « *Mon principe : être à l'écoute de la demande des familles et des entreprises, réfléchir à tout service qui peut libérer du temps. J'envisage aussi de prendre en charge les enfants pour leurs activités extrascolaires* ».

Contact : **06 30 53 45 49**

Ozon : une grande place pour le partage !

Le 12 septembre dernier, toute la ville découvre et fête la nouvelle place Churchill. Un moment historique de musique, de fête et de partage.

Pour l'album photos : l'inauguration officielle, le marché nocturne, la projection du film ***"Mémoire d'Ozon"*** réalisé par les élèves du collège George Sand. Et puis l'image forte : le concert de Désert Rebel, groupe phare de la culture touareg, sur le parvis de Sainte Marie d'Ozon grâce aux représentants de l'église. Enfin, un grand merci aux commerçants qui sont restés ouverts pour l'occasion et ont permis à tous de partager le repas.

Une soixantaine d'arbres plantés en novembre

La place et le carrefour rénovés sont plus adaptés aux activités conviviales : marché, commerces, concerts… En novembre, 60 arbres de 5 espèces différentes, seront plantés sur la place qui compte désormais 120 places de stationnement (contre 35 auparavant).

Une contre-allée et de nouveaux ronds-points

La place achevée, les travaux continuent ! Une contre-allée sera percée le long de l'avenue Pierre Abelin, entre les rues Rouault et Charles Cros. Elle devrait être finalisée en avril 2010 pour accueillir les commerces du centre commercial N° 2. En février 2010, le giratoire initié entre les avenues Camille Guérin et Branly sera prêt et remplacera les feux existants. Un second giratoire est prévu entre l'avenue Pierre Abelin et le prolongement de la rue Branly.

Nouveau marché aux mille couleurs

Depuis le 16 septembre, la place accueille le marché du mercredi : un rendez-vous avec les 80 commerçants, apprécié des Châtelleraudais pour sa diversité et ses épices aux mille couleurs. La FAE et la ville proposent, jusqu'au 14 octobre, plusieurs animations sur le marché : services de grooms pour porter les courses, stand pour informer sur les nouveaux parkings…
Renseignements : **FAE - 05 49 02 08 61**

Image de synthèse présentant la place Winston Churchill

De nouveaux services au cœur de Georges

De nouveaux services font battre le cœur de l'espace Georges Rouault, où se trouvait la mairie annexe avant son transfert au centre social.
L'inspection académique, la bibliothèque pédagogique, et le Centre d'information et d'orientation s'y sont installés. Le Centre régional de documentation pédagogique et l'association d'insertion, Initiative formation, les y ont rejoints. Ces nouvelles activités amènent un public d'enseignants, de parents d'élèves et de conseillers pédagogiques qu'on ne voyait pas auparavant sur le quartier.

20 000 livres à disposition

La bibliothèque du quartier a rouvert ses portes début septembre. Un bel accueil est aménagé, au sud des salles de la bibliothèque, rénovée et flambant neuve. « *Cette nouvelle installation nous permet d'accueillir le public dans des conditions bien plus agréables,* indique la responsable, Hortense Dominé. *Nous allons également ouvrir une nouvelle salle pour les animations autour de la lecture.* »
La bibliothèque d'Ozon est riche de 20 000 ouvrages, pour enfants et adultes, et de la presse générale et spécialisée.
« *Il s'agit d'un formidable outil pour la vie du quartier,* renchérit Thierry Quinqueton, conservateur du réseau des bibliothèques du Pays châtelleraudais. *Les bibliothécaires font un magnifique travail en renouvelant constamment 'offre et en proposant les ouvrages les plus récents.* »

Un éclairage plus économique

Au fur et à mesure que sont rénovées les avenues et rues du quartier, un nouvel éclairage fait son apparition : des lampadaires et LEDS à basse consommation d'énergie.
« *Ce nouvel éclairage permet de baisser la consommation de 25 %,* explique Gilles Mauduit, *adjoint à la voirie. Nous avons déjà équipé les rues Littré et Georget, soit 51 points lumineux.* **Ce nouvel éclairage fait de notre ville une pionnière en la matière, au moins au niveau régional**. *Tout en étant plus économique, l'éclairage est d'aussi bonne qualité et la durée de vie des « Leds » est bien plus longue, puisqu'elle va jusqu'à 12 ans !* » conclut-il.

Rouault

Le SOC donne priorité aux jeunes

Beau départ de saison pour le SOC : le 5 septembre dernier, il s'est hissé à la 2e place de sa catégorie, en CFA2. Mais le SOC, ce n'est pas seulement l'équipe première. Avec son nouveau président, Jacques Pasquerault, le club intensifie son action en direction des jeunes

Jacques Pasquerault est président du club depuis avril dernier, Jean-Paul Durant en est le secrétaire : « *Sur nos 407 licenciés, plus de la moitié ont moins de 18 ans,* rappellent-ils *et nous totalisons 18 équipes. Les Châtelleraudais entendent parler du SOC à travers l'équipe fanion, mais le club ne s'y limite pas. Sans jeunes qui se forment, il n'y a pas d'équipe première valable !* » continue le président.

Mettre en valeur l'éducatif

Les dirigeants du club ont renforcé la formation des plus jeunes. Pierre Klein, ancien directeur technique national, est responsable de l'organigramme d'éducation pour planifier les entraînements et améliorer la collaboration entre les sections. La priorité pour les nouveaux dirigeants du club ? Cultiver les valeurs humanistes du sport : le respect de l'adversaire et des règles, l'hygiène de vie, le goût de l'effort, l'esprit d'équipe…

Des travaux faits par les bénévoles

Cette année, le club a également convaincu de nouveaux sponsors. Les nouveaux maillots des équipes en témoignent : les soutiens, récents et anciens, sont nombreux. Mais rien ne serait possible sans les bénévoles qui encadrent, éduquent et animent : « *Une soixantaine de bénévoles dont 20 au conseil d'administration font vivre le club, poursuit le président. Ainsi, cette année, nous avons repeint l'entrée du stade, refait la salle d'accueil, changé certains meubles, et rajeunit la buvette.* »

« *Tous les feux sont au vert pour bien démarrer* » conclut Jacques Pasquerault. *Nous espérons que l'équipe fanion de demain sera composée d'au moins 80 % de jeunes formés à Châtellerault !* » Le SOC souhaite inviter Guy Roux pour une prochaine conférence. Un autre exemple de valeurs sportives dont les jeunes ne manqueront pas de s'inspirer !

Jean-Pierre Lardon

« Nous partageons l'effort du SOC en faveur des jeunes »

Jean-Pierre Lardon, vice-président de la CAPC en charge des équipements sportifs et du SOC, encourage le travail des dirigeants en direction des jeunes.

« La collectivité maintient son soutien au club, notamment en raison de ses efforts pour développer le football et les valeurs sportives chez les jeunes. C'est l'avenir du sport en général et du SOC en particulier. »

Travaux au stade

L'élu rappelle également les décisions de la CAPC pour améliorer le stade de la Montée rouge : « nous avons refait la pelouse et l'éclairage l'an dernier. Cette année, nous avons réalisé le drainage du terrain annexe. Je suis persuadé que les résultats des équipes du club seront à la hauteur de notre volonté et de nos efforts communs. »

TRAVAUX

Travaux en cours

Rues Guérin et Branly
Aménagement de 2 giratoires. **Durée des travaux d'août 2009 à décembre 2009.** Montant de l'opération : 500 000 €

Avenue Abelin
Création d'une contre-allée, à l'est de l'avenue entre les rues Charles Cros et le prolongement de la rue Branly. **Travaux de septembre 2009 à mars 2010.** Montant de l'opération : 500 000 €

Travaux réalisés

La descente du Bien-Nourri a été refaite en septembre.

Le giratoire du pont Henri IV est opérationnel.

Marché place Churchill

De nouvelles consignes de stationnement et de circulation

Le marché se déroule désormais sur la toute nouvelle place Churchill tous les mercredis matin.
De ce fait, le stationnement sera interdit, du mardi 20h au mercredi 15h30, pour le bon déroulement de cet événement hebdomadaire.
La zone sera également interdite à la circulation, tous les mercredis, de 6h à15h30.

Une balle en mousse **pour garder la forme**

Créée en janvier dernier, l'association Châtelrebond, tennis, loisirs seniors propose au plus de 50 ans de s'entretenir de manière ludique.

Châtelrebond, tennis, loisirs seniors a été créée en janvier 2009. « *Nous dépendons de la fédération française de la retraite sportive via son comité départemental,* raconte Jacques Ehrmann, 66 ans, président fondateur du club. *Les parties se déroulent avec une balle en mousse, sur un terrain de tennis réduit au rectangle de service (13 mètres sur 8). C'est une surface adaptée aux seniors. Cette activité n'existait pas à Châtellerault.* »
Pour adhérer au club, 2 critères : avoir plus de 50 ans et être sans activité professionnelle. Il existe néanmoins des dérogations.
Adhésion, licence et assurance comprises, il vous en coûtera 40 € à l'année. A raison de 2 séances par semaine, (1) les pratiquants jouent en salle, par équipe, deux contre deux, . « *Une partie se joue en 24 points et dure 10 à 15 minutes,* ajoute Jacques Ehrmann. *Il n'y a pas de compétition. Les pratiquants se maintiennent en forme avant tout. Chacun joue à son rythme et il n'y a pas de limite d'âge. La seule obligation : se munir d'un certificat médical autorisant cette pratique.* »

Contact : Châtelrebond, tennis, loisirs seniors : Jacques Ehrmann
05 16 17 52 24
ehrmann.jacques@neuf.fr

(1) Le lundi, de 18h à 20h, au gymnase de la Marronnerie, au 11 Arthur Ranc, le samedi de 10h à 12h, à la salle omnisports, route de Nonnes.

L'HARMONIE EN 1900

L'harmonie du Pays châtelleraudais donne le "la" depuis 150 ans

En 1859, sous l'impulsion de Gustave Sauvaget, un petit groupe de musiciens passionnés créait la première formation musicale à Châtellerault : « La Fanfare, musique de la ville » Depuis, ce qui est devenu aujourd'hui l'Harmonie du Pays châtelleraudais a vécu une joyeuse aventure de notes qui ont coloré la ville, puis la Communauté d'agglomération.

En 1909, lors du cinquantenaire de l'Harmonie, une septuagénaire châtelleraudais se souvenait : ***« Il manquait à la ville de Châtellerault cette musique de plein air, cette musique de cuivres sonores qui entraîne les foules et sans laquelle il n'y a pas de fête complète… C'est alors qu'un groupe d'amis fonda la Fanfare… »***

Créatrice de l'école de musique

L'année suivante, la municipalité de l'époque accorde à la Fanfare sa première subvention. Rapidement, son effectif s'étoffe et elle anime les grands rendez-vous : cérémonies municipales, comices agricoles et foires, inaugurations diverses, y compris dans les petites communes environnantes... La formation joue alors fréquemment à l'ancien théâtre ou encore au kiosque à musique du boulevard Blossac (prédécesseur de l'actuel, construit en 1993). En 1863, le chef et fondateur de la Fanfare, Gustave Sauvaget, est aidé par la Ville pour ouvrir les premiers cours de musique : des classes vocales et instrumentales gratuites !
L'école se développera encore en 1906, puis en 1920. *« L'histoire fait que l'Harmonie a toujours été associée à l'école et encore aujourd'hui, nous restons partenaires du Conservatoire »*, complète le président.
Après la première guerre mondiale, la Fanfare prend son nom d'harmonie municipale. Autre grande date : en 1934, le chef de l'harmonie, Roger Masson devient le premier directeur de la nouvelle école municipale.

De 14 à 77 ans

« L'harmonie ayant créé la première école de musique, cela explique notre proximité de toujours avec le conservatoire », explique Michel Videau, l'actuel président et membre de l'Harmonie du Pays châtelleraudais depuis… 50 ans ! Aujourd'hui, la formation compte une cinquantaine de musiciens : *« Un bon tiers a moins de 20 ans,* continue Michel Videau, *et nous avons presque la parité hommes/femmes. »* Depuis 1993, le chef est Pierre Pigeonneau : *« Il nous propose toujours un choix varié de morceaux à interpréter, de la musique de film à la variété, en passant par le jazz. L'Harmonie a interprété des auteurs tels que Georges Bizet, des musiques de films divers comme "Danse avec les loups", "la liste de Schindler", des morceaux de Duke Ellington ou de Boby Lapointe. Plusieurs musiciens, de l'Harmonie ont eu ensuite une carrière professionnelle prestigieuse : Henri Dubreuil, premier prix du Conservatore de Paris, Adrien Pineau, membre du Conservatoire national supérieur de musique de Paris ou encore Maximilien Dazas, percussionniste qui poursuit sa carrière en Suisse. »*

L'HARMONIE EN 2008

L'HARMONIE EN 1978

L'harmonie fêtera son anniversaire l'an prochain et de nombreuses manifestations sont prévues, spectacles, concert et exposition. Après 150 ans, l'Harmonie garde tout le charme et le dynamisme de sa jeunesse. On peut compter sur elle pour donner encore longtemps le « la » de la vie et des fêtes du Châtelleraudais.

Francis Martin

Appel à témoignages

Pour ses 150 ans, l'Harmonie du Pays châtelleraudais recherche des témoignages, cartes postales, photos, etc.) afin de réaliser son exposition qui sera présentée en juin 2010. Elle lance donc un appel à toute personne qui pourrait posséder des documents. Ceux-ci seront conservés en toute sécurité par le service des archives municipales puis restitués après l'exposition.
Contact : Pascal Borderieux
Archives municipales : 05 49 20 30 08 ou

"Les autres parlent, moi j'agis": trop fort !

Les oppositions doivent remettre leur projet de texte pour le magazine au milieu de chaque mois, c'est dire que Jean-Pierre Abelin et son entourage ont tout loisir d'adapter leur réponse, d'une part à la dernière actualité, d'autre part aux textes qui leur ont été transmis.

Et là, généralement, de se glorifier du discours "Les autres parlent, moi j'agis, moi je travaille!" : c'est un peu trop facile. Quand on n'est pas "aux affaires", tout en étant majoritaire en voix, sur quoi voulez-vous agir?! Un peu de respect, s'il vous plaît. Et encore heureux que vous travaillez, c'est le moins qu'on puisse attendre!

Le magazine des châtelleraudais, par la largesse de sa distribution, constitue la seule possibilité pour les oppositions de se faire entendre à grande échelle; le pouvoir en place, rompu à la communication par trois décennies de présence au Conseil général qui était un grand communicant, occupe la presse locale pour ainsi dire quotidiennement et parfois même les hebdomadaires nationaux comme l'Expansion ou l'Express, qui bien que nous ayant rencontrés (pour l'Express seulement !), ont bien pris soin de nous écarter d'une approche équitable de la vie politique locale. Scandaleux !

Verrouillage de l'information d'un côté, OPA sur certaines associations de l'autre, absence de démocratie locale, mise à l'écart des oppositions dans les vrais débats de fond: que faut-il faire?!

Finalement, attendre, en continuant d'être patients, présents, ici ou là, au plus près de vous, y compris dans la discrétion. Patience et longueur de temps...

Car l'excès de communication, c'est-à-dire la propagande, finit par provoquer une overdose chez le citoyen, et le "pain et les jeux" qu'on tente comme jadis de lui imposer (à ses frais évidemment) commencent singulièrement à l'irriter. Prendre quelqu'un du groupe de casinos Partouche pour assurer la communication locale, quelle dérision et quel mépris de la démocratie ! La vie publique châtelleraudaise a basculé dans le secteur marchand, dormez, braves gens, il n'y a rien à voir, et surtout rien à penser.

On est stupéfait de voir que tout un tas de gens au demeurant dignes d'intérêt, mais qui devraient être des vigies dans cette ville, sont à leur tour flattés et anesthésiés.

Le réveil sera douloureux.

Gilles MICHAUD, Marie-Hélène DAYDET, Saul FERREIRA
http://gillesmichaud.over-blog.com

Delipapier : face à la désinformation, le choix de l'action !

Le transfert de l'usine Délipapier à Ingrandes est une très bonne nouvelle pour le bassin industriel de Châtellerault, frappé de plein fouet par la crise. Ceux qui ont porté et fait aboutir ce projet doivent être félicités. On s'interrogera cependant sur la part de désinformation et de récupération, nationale et locale, qui ternit quelque peu cette opération.

Délitpapier, délit d'intox

Rappelons tout d'abord, au nom de l'information, trois points essentiels :

• Il s'agit d'un simple transfert à l'intérieur du canton de Dangé-Saint-Romain et non d'une création. L'usine Délipapier existe déjà, elle est implantée à Buxeuil, et ne se déplace donc que d'une dizaine de kilomètres pour trouver l'espace (une trentaine d'hectares) et les infrastructures, en particulier ferroviaires, lui permettant d'augmenter ses activités.

• Les 150 emplois supplémentaires annoncés ne seront pas créés tout de suite. En effet, cette future implantation comportera deux unités : la première devrait être achevée au mieux dans deux ans (septembre 2011) et la seconde fin 2014. Il faudra donc construire d'abord pour recruter ensuite et ce transfert ne pourra pas répondre à la demande urgente, immédiate, des privés d'emplois du territoire châtelleraudais.

• On soulignera - ce qu'a omis de faire le député-maire - que cette décision est l'aboutissement d'un long travail, engagé depuis dix mois, et mené par le Conseil Régional, le Conseil Général et les élus du Nord châtelleraudais.

Voilà pour les faits. Vient ensuite la désinformation, c'est-à-dire le mensonge et la récupération….

• Le mensonge : Lors de sa venue à Châtellerault, le ministre Estrosi a menti en annonçant 250 embauches, qui plus est immédiates.

• la récupération : Il y a eu quelque d'odieux dans les propos de ce ministre. Dans un grand déferlement médiatique, il a lié ce transfert à la fermeture de Fabris, il a prétendu venir pour « tenir ses promesses » alors qu'il n'a fait que récupérer le travail fait par d'autres .On aurait préféré ne pas voir notre Député-maire, totalement absent en juillet quand il fallait défendre les Fabris, s'associer à une opération de communication plus que contestable.

Région, le choix de l'action

Parce qu'il n'en a été beaucoup question dans cette débauche médiatique, on reprécisera ce qu'a été l'action de la Région dans ce dossier.

• Elle a d'abord lancé dès juin 2009 une étude en vue de créer à Ingrandes une unité de production de vapeur par biomasse. Cette proposition a été particulièrement appréciée par l'entreprise qui y voit la possibilité de faire des économies et de contribuer à l'écologie.

• Elle a ensuite apporté deux séries de subventions :

- une bonification de la Prime à l'aménagement du territoire accordée par l'État, avec un supplément régional de 1 500 € par emploi créé ;
- un accompagnement des efforts de formation, d'équipement et d'installation d'énergies renouvelables, avec une subvention de 100 000 €.

La région Poitou- Charentes a donc joué un rôle décisif. Elle continue de travailler pour le Châtelleraudais et, dés à présent, elle met en œuvre une stratégie claire pour transformer le bassin industriel châtelleraudais en bassin d'excellence en éco-industries. Ainsi Ségolène Royal agit activement pour que l'un des projets de constructions de panneaux photovoltaïques puisse s'installer à Châtellerault. Dans un contexte très sombre, il est possible de terminer cet article sur une note d'espoir…

Joël Tondusson, Laurence Aumon, Jean-Claude Monaury, Chantal Vacheron, Cyril Cibert
gauchechatellerault@gmail.com

Délipapier, et après ?

DELIPAPIER, c'est une entreprise que nous avons convaincue de s'installer dans le bassin châtelleraudais.

DELIPAPIER, c'est quoi ?
C'est :

- 120 millions € d'investissements
- 210 emplois directs
- 150 emplois indirects (maintenance, transports, logistique...)

Une nouvelle activité : le papier sanitaire

- c'est le plus gros investissement industriel depuis les Fonderies du Poitou en 1977

- c'est le premier résultat de la politique que nous avons lancée pour amener de nouvelles activités sur le châtelleraudais

- mais c'est aussi 12 réunions de travail animées, depuis fin 2008, par le député-maire de Châtellerault, le sous-préfet, le Président du Conseil Général et le Maire d'Ingrandes

- c'est aussi 500 000 € sur les 3 millions que nous avons obtenus

Le groupe de la majorité municipale

Notaires

Mes Jean-Pierre BOSSÉ, Pierre DUVAL et Diane BERTHEUIL-DESFOSSES
NOTAIRES ASSOCIÉS

CHÂTELLERAULT
MAISON MITOYENNE comprenant :
- entrée, à mi-étage : cuisine, séjour-salon (parq), déggt av. plac, deux chbres (parq), salle d'eau, WC.
- Sous-sol : garage carrelé, pièce/rangt, pièce/labo av évier.
- Cour à l'avant, jardin à l'arrière (400m2) av. pet. bâtiment.
Prix HNI : 104 357 €

CHÂTELLERAULT quart. Est
PAVILLON RECENT, 74 m2 hab, compr :
- en RC : séjour av coin-cuisine aménagé, salle d'eau, WC ;
- à l'étage : deux chambres.
Garage attenant (28 m2) avec chaud. gaz.
Terrain autour de 678 m2.
Prix HNI : 143 494 €

CHÂTELLERAULT, Centre
APPARTEMENT T3 (86 m2) DS BEL IMMEUBLE ANCIEN, CENTRE VILLE, 2è ét ss asc compr : - entrée, séjour lumineux (26 m2), cuisine indép (11 m2), deux chbres (12/21 m2), gde sdb, WC.
Parquets anciens, haut. ss plaf, cheminées et 2 caves.
Prix HNI : 103 328 €

CHÂTELLERAULT, Dans Rés. LE RICHELIEU
APPARTEMENT T5 de 92 m² av balc, sis au 4ème ét et compr : - entrée et dégmt av débarras, séjour-salon (27 m²), cuis, 3 chbres, sdb, WC, séchoir.
Parking couvert et cave.
Charges de coppté : 612 €/TRIM. (chauf compr.)
Prix HNI : 124 955 €

19, Bd Victor Hugo
et 38, rue Gilbert
86105 Châtellerault
Tél. 05 49 20 02 30
Fax 05 49 20 02 40

Vie familiale
Vie professionnelle
Gestion de patrimoine

23, place Gambetta
86530 Naintré
Tél. 05 49 90 08 90
Fax 05 49 90 03 62
E-mail : bosse.associes@notaires.fr

MAIRIES : horaires d'ouverture

Mairie de Châtellerault
Hôtel de ville - Bd Blossac - 05 49 20 20 20
Lundi/mercredi/jeudi : 8 h à 17 h
Mardi : 9 h à 17 h - Vendredi : 8 h à 16 h

Mairie annexe d'Ozon
1, rue Émile Littré - 05 49 93 26 95
Lundi/mercredi/jeudi : 8 h 30 à 12 h 30
Mardi et vendredi : 13 h 30 à 17 h

Mairie annexe de Châteauneuf
52, Grand'Rue de Châteauneuf - 05 49 19 78 89
Mardi : 9 h à 12 h
Mercredi et jeudi : 13 h 30 à 17 h
Vendredi : 8 h 30 à 12 h
Samedi : 8 h 30 à 12 h 30

Mairie annexe de la commune associée de Targé
27, rue Paul Fort - 05 49 21 26 32
Mardi : 13 h 30 à 17 h 30
Jeudi : 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 13 h 30 à 16 h 30

Déchèterie de Nonnes
ZI Nonnes
05 49 93 54 55
Mardi/mercredi/vendredi/samedi :
9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Jeudi et dimanche : 9 h à 12 h

Déchèterie de la Massonne
L'Aiguillon Nord
Lundi/mardi/mercredi/vendredi/
samedi : 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Jeudi : 14 h à 18 h
Dimanche : 9 h à 12 h

Mensuel d'informations de la Ville de Châtellerault - Hôtel de Ville - BP 619- 78, boulevard Blossac - 86106 Châtellerault Cedex
Email : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin - **Réalisation :** Service communication - Stéphanie Predot, directrice
Rédacteur en chef : Francis Martin - **Rédaction :** Francis Martin, Patrick Sitaud, Jean-Sébastien Thomas
Photos : Gérard Barrin - **Régie publicitaire :** Agence ABCD éditions - 03 24 32 79 29 - **Impression :** Mégatop - Naintré
Conception : Agence Chat Noir - 05 49 21 05 02 - Châtellerault

CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES

L'ESSENTIEL N'EST PAS EN OPTION

95%
DE CLIENTS SATISFAITS*

Assurer votre sérénité en cas de dommages,
pour nous, c'est aussi essentiel.

Faites le point avec votre conseiller ou sur www.ca-tourainepoitou.fr

DE LA TOURAINE
ET DU POITOU
BANQUE ET ASSURANCES

Service Communication 02 47 39 81 00. E.L. 08/09 (EP) : www.cap-socotic.com

* 95 % de clients satisfaits de la bonne gestion lors de la prise en charge de leur sinistre. Enquête réalisée sur 1 495 personnes ayant déclaré un sinistre du 1er octobre 2007 au 30 septembre 2008. Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, la compagnie d'assurance dommages, filiale de Crédit Agricole S.A. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 227 443 500 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10, boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 18, rue Salvador Allende BP 307 - 86008 POITIERS CEDEX - Siège administratif : Boulevard Winston Churchill - 37041 TOURS CEDEX - 399 780 097 RCS POITIERS - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896.

SEM Habitat
PAYS CHÂTELLERAUDAIS

SEM Habitat du Pays Châtelleraudais
2 et 4 rue Auguste Rodin
BP 60214 - 86102 Châtellerault cedex
E-mail : accueil@semhpc.fr

Contactez-nous…
05 49 85 94 94

LOCATIONS, VENTES
de logements et bureaux

www.semhpc.fr

habitat 86

A LOUER

CHATELLERAULT - L'ANGELARDE
LOGEMENT DE TYPE V

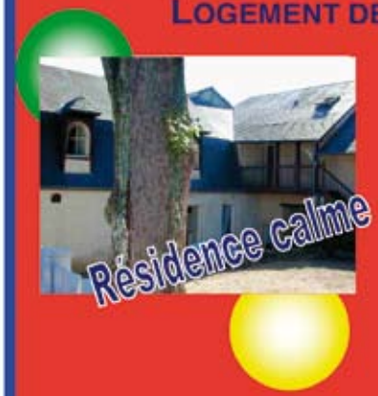

108 m²

Loyer mensuel de 505 €

Centre ville Proche écoles, tous commerces et services

PAS DE FRAIS DE DOSSIER
UN MOIS DE DEPOT DE GARANTIE

Contact : Antenne commerciale de Châtellerault
34 Square Gambetta Tél : 05.49.18.55.55 www.habitat 86.fr